MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à 18 h30, au bureau municipal, 51-A rue Principale Est, Saint-Médard. Le vendredi 18 septembre 2026

Sont présents à cette séance,

Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Sophie Gagnon, conseiller # 4

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice -générale /greffière-trésorière.

E2026-09-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire Rodolphe Thériault ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

E2026-09-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution 2026-10-151-RÉPARATION POMPE PÉPINE
4. Période de questions
5. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 septembre 2026, peut être adopté tel que présenté.

E2026-09-03 **PROJET DE RÉSOLUTION 2026-10-151 – RÉPARATION POMPE PÉPINE**

ATTENDU QUE la municipalité doit assurer que ses équipements soient fonctionnels;

ATTENDU QUE la pompe principale d'origine du véhicule VOLVO BL70 2007 est à changer;

ATTENDU QUE la pompe no 11886357 est disponible au montant de 7656.50 plus taxes, par MAMOUTH ÉQUIPEMENTS INC, 111, RUE CALVÉ, SAINT-COME, QUÉBEC J0K 2B0;

ATTENDU QUE la pompe sera changée, à raison d'environ 10 heures de travail, par EMS, 9367-9710 Québec inc., 122 rue Principale, Lac-des-Aigles, Qc, G0K 1V0.

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon** et résolu à la majorité des conseillers présents que l'achat et la réparation du véhicule Volvo BL70 2007, soit entérinée par la présente résolution.

E2026-09-04 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé,

En conséquence, il est proposé par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à **18:51.**

Certifiée conforme à la séance du 18 septembre 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard

MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au BUREAU MUNICIPAL, 51-A rue Principale Est Saint-Médard, vendredi, le 18 SEPTEMBRE 2026, à 18 h 30.

Sont présents à cette séance,

Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-10-151 – RÉPARATION POMPE PÉPINE

ATTENDU QUE la municipalité doit assurer que ses équipements soient fonctionnels;

ATTENDU QUE la pompe principale d'origine du véhicule VOLVO BL70 2007 est à changer;

ATTENDU QUE la pompe no 11886357 est disponible au montant de 7656.50 plus taxes, par MAMOUTH ÉQUIPEMENTS INC, 111, RUE CALVÉ, SAINT-COME, QUÉBEC J0K 2B0;

ATTENDU QUE la pompe sera changée, à raison d'environ 10 heures de travail, par EMS, 9367-9710 Québec inc., 122 rue Principale, Lac-des-Aigles, Qc, G0K 1V0.

IL EST PROPOSÉ par **Carol Gagnon** et résolu à la majorité des conseillers présents que l'achat et la réparation du véhicule Volvo BL70 2007, soit entérinée par la présente résolution.

Certifiée conforme à la séance du 18 septembre 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard